

Le chômage, un phénomène cyclique mais persistant

Quelle que soit la conjoncture économique, le chômage est resté, au cours des quinze dernières années, un phénomène touchant au minimum 7 % de la population active francilienne. Le risque d'être sans emploi n'est toutefois pas le même pour tous, certaines populations étant nettement plus exposées. Ces inégalités persistent depuis dix ans. Durant les différents cycles d'évolution, l'Île-de-France a connu une situation plus favorable que le reste de la France, avec un taux de chômage inférieur d'au moins un point. Mais, depuis la fin de l'année 2001, le chômage a repris sa progression et l'écart entre la région et le reste de la France s'est resserré. Au second trimestre 2004, pour la première fois, le taux de chômage francilien a légèrement dépassé celui de la France.

Les chômeurs, au sens du Bureau international du travail (BIT), sont les personnes de 15 ans et plus sans emploi, disponibles pour travailler, à la recherche d'un emploi et ayant fait des démarches effectives pour en trouver un. Le taux de chômage représente la proportion de chômeurs dans la population active.

Une évolution en dents de scie

Le taux de chômage suit des évolutions comparables sur l'ensemble de la France : quel que soit le territoire concerné, il est soumis aux mêmes cycles. Périodes de baisse et de hausse se succèdent, la durée d'un cycle étant de plus ou moins quatre ans depuis le début des années 1990.

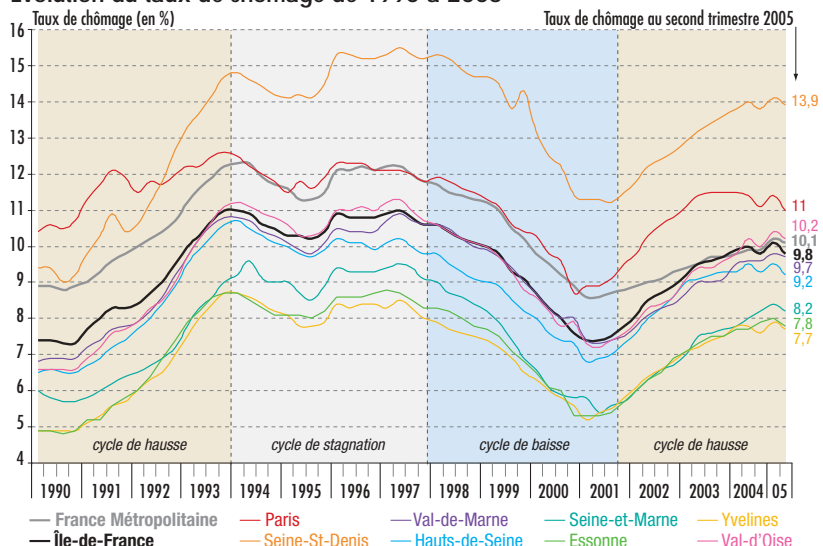
Entre le premier trimestre 1990 et le second trimestre 1994, le taux de chômage augmente de manière continue (hausse de 3,5 points en Île-de-France et sur l'ensemble de la France). Une période de stagnation s'engage alors, jusqu'à la fin du troisième trimestre 1997 : le taux de chômage francilien oscille entre 10,2 % et 11 %. Au début de l'année 1999, une période de baisse

s'amorce. À la mi-2001, les taux de chômage sont relativement comparables à ceux rencontrés au début des années 1990 : 7,4 % en Île-de-France et 8,6 % en France métropolitaine. Depuis, le chômage se développe partout en France et les taux de chômage régional et national ont passé la barre des 10 % au premier semestre 2005. Après cette période de forte dégradation du marché du travail, les taux de chômage semblent se stabiliser et, au second semestre 2005, le chômage baisse très légèrement pour la première fois depuis quatre ans et atteint 9,8 %.

Une situation contrastée selon les départements franciliens

Bien que connaissant les mêmes cycles d'évolution, les différents territoires sont inégaux face au chômage. En Île-de-France, l'écart entre le département le moins touché par le chômage (les Yvelines) et celui le plus touché (la Seine-Saint-Denis) est de l'ordre de six points tout au long des années 1990. Les disparités territoriales se maintiennent, quels que soient les changements de conjonctures économiques, et appa-

Évolution du taux de chômage de 1990 à 2005



Source : DARES, INSEE : taux de chômage au sens du BIT

Le chômage,
un phénomène
cyclique
mais persistant

raissent bien plus liées à des caractéristiques structurelles (situation sociale des habitants, volume et nature des emplois disponibles, accessibilité de ces emplois, attractivité du territoire...). Ces constats sont également valables à un niveau infra-départemental, voire infra-communal (les quartiers en politique de la ville ont ainsi des taux de chômage nettement supérieurs aux taux des communes dans lesquels ils se situent).

Au second semestre 2005, l'Essonne, les Yvelines et la Seine-et-Marne ont des taux de chômage compris entre 7,7 % et 8,2 %, soit près de deux points de moins que la moyenne régionale. Ces trois départements de grande couronne ont toujours connu une situation plus favorable que le reste de l'Île-de-France, partant avec un taux de chômage plus bas et maintenant cet écart tout au long de la période. Le taux de chômage des Hauts-de-Seine est également plus bas que la moyenne régionale, mais il n'a cessé de s'en rapprocher durant le dernier cycle.

Le Val-d'Oise et le Val-de-Marne suivent de près le niveau du taux de chômage régional. Que ce soit durant les cycles de baisse ou de hausse, la Seine-Saint-Denis connaît un taux de chômage nettement supérieur à la moyenne régionale. L'écart avec le reste du territoire francilien est considérable et ne se

résorbe pas (au moins 4 points de chômage au-dessus de la moyenne régionale). Paris a un taux de chômage proche de la moyenne nationale, excepté durant les périodes de dégradation du marché du travail. Ainsi, comme au début des années 1990, le taux de chômage parisien s'éloigne de celui connu par la France métropolitaine et s'élève à 11 % en 2005.

De fortes fluctuations du nombre de demandeurs d'emploi

Le suivi des demandeurs d'emploi recensés par l'ANPE constitue un autre indicateur permettant d'analyser l'évolution du marché du travail. À la fin de l'année 2004, l'Île-de-France compte près de 550 000 chômeurs⁽¹⁾, soit 22 % des demandeurs d'emploi français. Paris, la Seine-Saint-Denis et les Hauts-de-Seine concentrent plus de la moitié des chômeurs franciliens. Les autres départements rassemblent chacun 8 à 10 % des chômeurs franciliens. Tous les départements ont une importante proportion de chômeurs de longue durée⁽²⁾ : un tiers des demandeurs d'emploi franciliens sont au chômage depuis plus d'un an, leur poids variant de 28 % en Seine-et-Marne à 37 % à Paris.

Face aux différents cycles d'évolution du chômage, le volume de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE varie considérablement. L'Île-de-France profite autant que l'ensemble de la France métropolitaine de la baisse du chômage entre 1997 et 2000, ce qui conduit à près de 170 000 chômeurs en moins en Île-de-France.

Entre 2000 et 2004, la reprise du chômage est nettement plus forte en Île-de-France (+ 33 % contre + 14 % à l'échelle nationale). 135 000 demandeurs d'emploi supplémentaires se sont inscrits à l'ANPE en quatre ans.

Les départements où se trouve le plus grand nombre de demandeurs d'emploi connaissent des évolutions moins fortes que le reste du territoire régional, que ce soit durant les périodes de baisse ou de hausse du chômage. Au cours du dernier cycle, le département des Hauts-de-Seine, avec près de 70 000 demandeurs d'emploi, a cependant connu une reprise du chômage supérieure à la moyenne régionale (+ 37 % de demandeurs d'emploi entre 2000 et 2004). À l'inverse, les départements les moins touchés par le chômage (Seine-et-Marne, Yvelines et Essonne) connaissent des fluctuations de plus grande ampleur, tant à la hausse qu'à la baisse, mais le nombre de demandeurs

Volume et évolution du nombre de demandeurs d'emploi par département

	Nombre de demandeurs d'emploi en 2004	Répartition des demandeurs d'emploi par département en 2004	Évolution 1997-2000	Évolution 2000-2004
Paris	125 927	23 %	- 25 %	31 %
Seine-et-Marne	47 946	9 %	- 39 %	42 %
Yvelines	51 524	9 %	- 34 %	47 %
Essonne	43 114	8 %	- 36 %	42 %
Hauts-de-Seine	69 695	13 %	- 26 %	37 %
Seine-Saint-Denis	94 696	17 %	- 25 %	21 %
Val-de-Marne	56 832	10 %	- 31 %	24 %
Val-d'Oise	57 242	11 %	- 26 %	32 %
Île-de-France	546 976	100 %	- 29 %	32 %
France métropolitaine	2 513 221	-	- 29 %	14 %

Source : DEFM catégorie 1 au 31 décembre de chaque année, données ANPE, DRTEFP

(1) Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont classés selon le type de contrat de travail recherché et l'activité éventuelle du demandeur d'emploi. Les demandeurs d'emploi analysés dans cette note sont les DEFM de catégorie 1, rassemblant les personnes sans emploi, inscrites à l'ANPE, immédiatement disponibles (les personnes ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois ou ayant suivi une formation excédant au total 40 heures sont considérées comme non immédiatement disponibles), à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein. De nombreuses personnes à la recherche d'un emploi sont ainsi exclues des catégories servant au calcul du niveau et du taux de chômage : personnes à la recherche d'un contrat à durée déterminée ou d'un emploi à temps partiel, personnes ayant abandonné toutes démarches administratives...

(2) Chômeur de longue durée : demandeur d'emploi de catégorie 1 à la recherche d'un emploi depuis un an ou plus.

Le chômage,
un phénomène
cyclique
mais persistant

d'emploi concernés est nettement moins élevé. Ces tendances ne conduisent donc pas à un resserrement des taux de chômage entre les départements les plus touchés et les moins touchés.

Une concentration des demandeurs d'emplois dans les communes de la zone dense

En dehors des périodes de recensement, les statistiques sur les demandeurs d'emploi sont les seules fournissant des éléments sur le chômage à l'échelle communale. Leur localisation et évolution constituent un indicateur du niveau de chômage connu par chaque commune (les communes où le taux de chômage était le plus élevé en 1999 apparaissent en grisé sur la carte ci-contre).

En 2004, 146 communes ou arrondissements enregistrent plus de 1 000 demandeurs d'emploi et concentrent à eux seuls les trois quarts des chômeurs franciliens. Ces communes correspondent aux communes les plus peuplées et sont majoritairement situées en zone dense : ensemble des arrondissements parisiens, majorité des communes de Seine-Saint-Denis (31 communes sur 40), deux tiers des communes des Hauts-de-Seine et les communes de l'ouest du Val-de-Marne. Chaque département de grande couronne regroupe une dizaine de communes de plus de 1 000 demandeurs d'emploi. Ces dernières concentrent une part importante des chômeurs de ces départements : 11 communes de Seine-et-Marne rassemblent ainsi 35 % des chômeurs seine-et-marnais, 16 communes du Val-d'Oise concentrent plus de 61 % des chômeurs du département. Les 12 communes rassemblant plus de 1 000 demandeurs d'emploi dans les Yvelines et en Essonne représentent un peu plus de 40 % des chômeurs de chacun de ces territoires.

Si la localisation des demandeurs d'emploi est directement liée au lieu de résidence de la population active, la majorité des communes de plus de 1 000 demandeurs d'emploi connaît également un taux de chômage supérieur à la moyenne en 1999. C'est notamment le cas des arrondissements du nord de Paris, de la quasi-totalité des communes de Seine-Saint-Denis, du nord des Hauts-de-Seine, du sud du Val-d'Oise et des communes le long de la Marne et dans la vallée de la Seine (amont et aval).

Si aucune des communes d'Île-de-France n'a été épargnée par la reprise du chômage entre 2000 et 2004, plusieurs

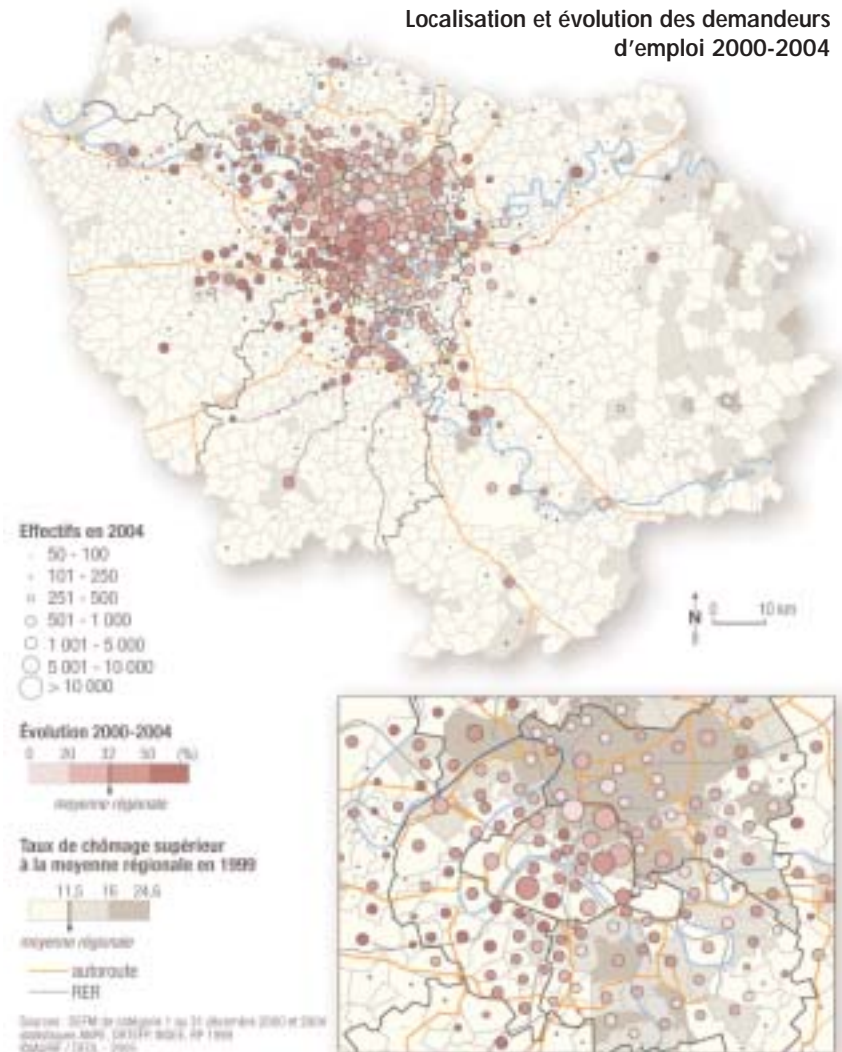
situations semblent particulièrement préoccupantes.

À l'ouest de l'Île-de-France, de nombreuses communes, ayant généralement des taux de chômage plus faibles que la moyenne, ont connu de très fortes progressions de leur nombre de demandeurs d'emploi.

Bien qu'ayant connu une reprise du chômage moins élevée, les communes de petite couronne qui avaient un fort taux de chômage en 1999 rassemblent toujours un nombre conséquent de chômeurs.

La situation est encore plus alarmante pour les communes de grande couronne rassemblant un grand nombre

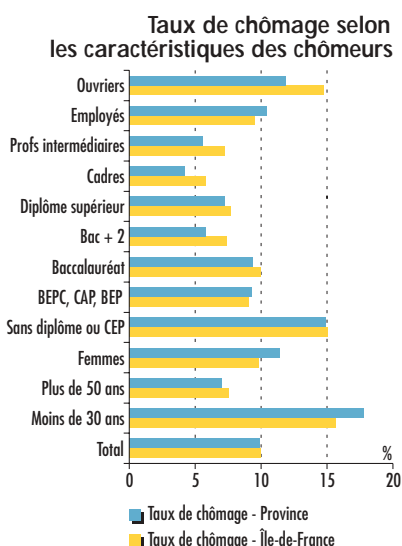
Localisation et évolution des demandeurs d'emploi 2000-2004



Le chômage,
un phénomène
cyclique
mais persistant

de demandeurs d'emploi et qui avaient un taux de chômage élevé en 1999, car elles subissent une très forte progression du nombre de chômeurs au cours de la dernière période.

Des populations plus vulnérables face au chômage



Source : Insee enquête emploi en continu 2004 (Insee Île-de-France, Faits et chiffres, n°101 - sept. 2005)

Les différences rencontrées par les communes face au chômage sont directement liées aux caractéristiques sociodémographiques de leurs résidents, certaines populations étant plus exposées au risque de se retrouver au chômage. C'est notamment le cas des étrangers, qui ont un taux de chômage près de deux fois supérieur à l'ensemble des actifs (15,8 % en Île-de-France en 2002 contre 8,2 % pour l'ensemble des actifs⁽³⁾). L'insertion sur le marché du travail est également particulièrement difficile pour les jeunes, les personnes sans diplômes et les ouvriers, qui connaissent des taux de chômage de l'ordre de 15 % en Île-de-France en 2004. Les inégalités face à la recherche d'emploi se cumu-

Profil des demandeurs d'emploi par département

Département	Femmes	Étrangers	Chômeurs de longue durée	Moins de 25 ans	Moins de 50 ans
Paris	46 %	25 %	37 %	8 %	17 %
Seine-et-Marne	47 %	16 %	28 %	20 %	15 %
Yvelines	45 %	18 %	31 %	16 %	17 %
Essonne	46 %	20 %	28 %	17 %	15 %
Hauts-de-Seine	46 %	23 %	33 %	11 %	16 %
Seine-Saint-Denis	46 %	36 %	33 %	16 %	15 %
Val-de-Marne	46 %	25 %	31 %	14 %	15 %
Val-d'Oise	46 %	25 %	32 %	18 %	16 %
Île-de-France	46 %	25 %	33 %	14 %	16 %

Source : DRTEFP, données ANPE, DEFM de catégorie 1 au 31 décembre 2004
Note de lecture : en Seine-et-Marne, 28 % des demandeurs d'emploi connaissent un chômage de longue durée

lent pour les personnes étant à la fois jeunes, sans diplômes, de nationalité étrangère...

Néanmoins, posséder un diplôme ne préserve pas du risque de se retrouver au chômage : le taux de chômage des personnes détenant un diplôme du niveau du baccalauréat est supérieur à celui des personnes ayant un CAP ou un BEP⁽⁴⁾. De même, les diplômés d'un bac + 2 connaissent un taux de chômage plus faible que les personnes détenant un diplôme supérieur, la différence étant plus nette en province qu'en Île-de-France.

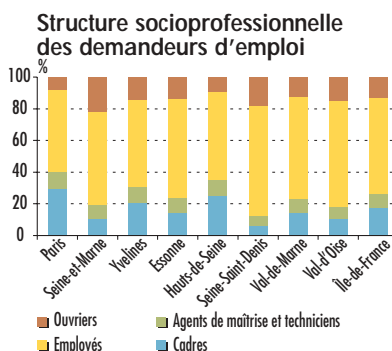
Certaines populations, généralement plus exposées au chômage, connaissent une situation plus favorable en Île-de-France qu'en province. Ainsi, l'Île-de-France est la seule région où les femmes ont un taux de chômage inférieur à celui des hommes, ces derniers ayant été plus affectés par la reprise du chômage. Le chômage des employés et des jeunes est également moins élevé en Île-de-France qu'en province. À l'inverse, bien que leur situation soit plus favorable que celle du reste des actifs, les cadres et professions intermédiaires ont des taux de chômage plus forts en Île-de-France.

(3) Insee, enquête emploi mars 2002.

(4) CAP : certificat d'aptitude professionnelle ; BEP : brevet d'étude professionnelle.

Des profils variés selon les départements

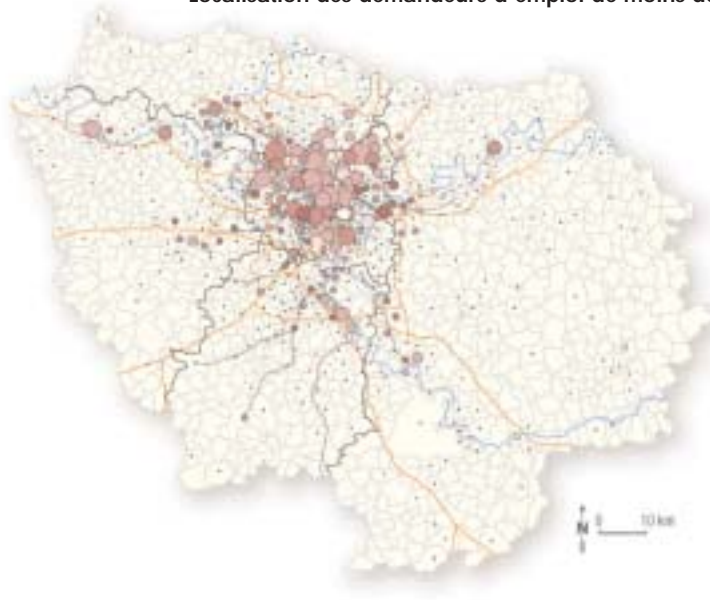
Ne disposant pas de taux de chômage récents par type de chômeurs à une échelle territoriale plus fine, les statistiques de l'ANPE fournissent des éléments sur le profil des chômeurs au niveau départemental ou communal. Si certaines caractéristiques des chômeurs sont relativement homogènes selon les territoires (part des femmes ou des personnes de plus de 50 ans), le profil des demandeurs d'emploi varie selon les départements franciliens. La part des jeunes parmi les demandeurs d'emploi de grande couronne est plus élevée (entre 16 % et 20 % contre 8 % à Paris). Néanmoins, en volume, les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans sont surtout présents à Paris et au nord de la petite couronne.



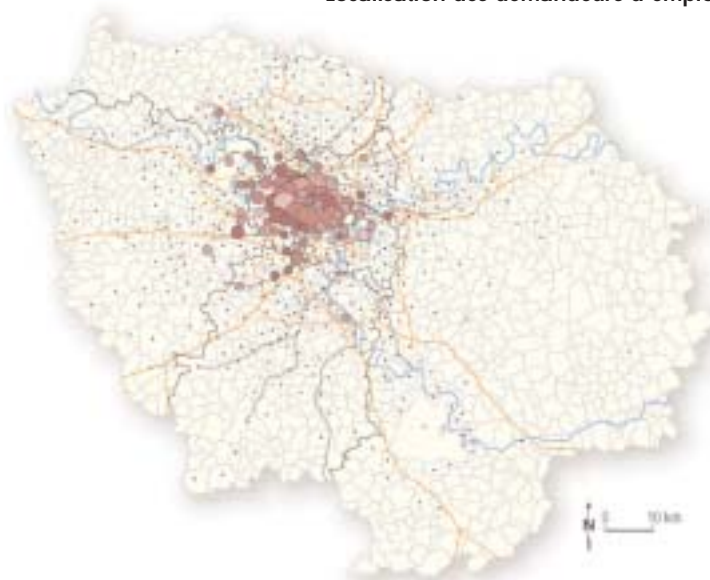
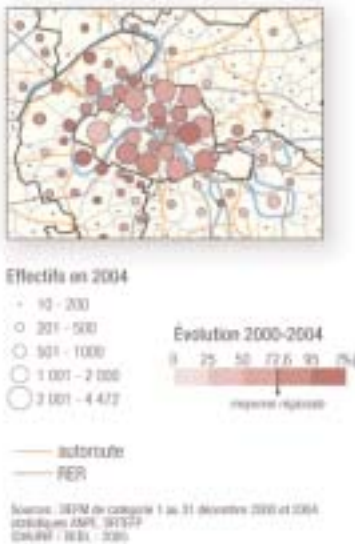
Source : DRTEFP, statistiques ANPE, DEFM de catégorie 1 au 31 décembre 2004

Le chômage,
un phénomène
cyclique
mais persistant

Localisation des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans



Localisation des demandeurs d'emploi cadres



En Île-de-France, un quart des chômeurs sont de nationalité étrangère, leur poids s'élevant à 36 % en Seine-Saint-Denis. Enfin, la structure sociale des chômeurs, suivant celle de la population résidante, varie selon les départements : six chômeurs sur dix recherchent un poste d'employé en Île-de-France, mais sont proportion-

nellement moins présents à Paris, dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines, où le profil des demandeurs d'emploi est plus orienté vers les cadres (entre un quart et un tiers des demandeurs d'emploi de ces départements recherchent un emploi de cadre). La localisation des demandeurs d'emploi cadres est ainsi extrêmement concentrée sur Paris et

les Hauts-de-Seine. À l'inverse, plus de 80 % des demandeurs d'emploi de Seine-et-Marne, du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis sont à la recherche d'un poste d'employé (respectivement 59 %, 67 % et 70 %) ou d'ouvrier (respectivement 22 %, 15 % et 18 %).

Le chômage,
un phénomène
cyclique
mais persistant

Une croissance exponentielle chez les cadres et les jeunes

L'ensemble des catégories de demandeurs d'emploi connaît une hausse importante de ses effectifs, conséquence de la reprise du chômage, mais elle est particulièrement forte pour les cadres et les jeunes. Les jeunes de moins de 25 ans semblent être l'une des premières «variables d'ajustement» sur le marché du travail : leur volume baisse de 44 % lors du cycle de baisse du chômage entre 1997 et 2000 (contre -29 % tous âges confondus) et augmente de

70 % à la suite de la dégradation du marché du travail entre 2000 et 2004. Les demandeurs d'emploi cadres subissent également une hausse conséquente : près de 75 % de demandeurs supplémentaires en quatre ans. Cette forte réactivité à la dégradation du marché du travail explique pour une large part la situation rencontrée par les communes de l'Ouest francilien, où les demandeurs d'emploi cadres sont nombreux.

Les autres catégories de demandeurs d'emploi sont moins réactives au changement de conjoncture ou réagissent avec retard : c'est le cas des plus de 50 ans et des étrangers. Les deman-

deurs d'emploi à la recherche d'un emploi ouvrier sont les seuls à connaître une baisse de leurs effectifs. Néanmoins, ceci n'indique pas une amélioration du marché du travail pour cette catégorie, qui connaît l'un des taux de chômage les plus élevés. Cette diminution est certainement liée au système de classement des demandeurs d'emploi (les ouvriers se retrouvant au chômage sont, pour une part, inscrits à la recherche d'un poste d'employé, les opportunités d'emploi étant nettement plus nombreuses) et à des logiques résidentielles conduisant à des départs d'ouvriers vers la province.

Évolution de la demande d'emploi selon les caractéristiques des demandeurs

	Effectifs en 2004	Évolution 1997-2000	Évolution 2000-2004
Femmes	251 354	- 27 %	28 %
Étrangers	134 544	- 23 %	15 %
Chômeurs de longue durée	177 944	- 37 %	30 %
Moins de 25 ans	76 179	- 44 %	70 %
Plus de 50 ans	85 536	- 15 %	8 %
Cadres	96 085	- 24 %	73 %
Agents de maîtrise et techniciens	48 886	nr	47 %
Employés	322 684	nr	38 %
Ouvriers	71 725	nr	- 14 %
Ensemble des demandeurs d'emploi	546 976	- 29 %	32 %

Source : DRTEFP, données ANPE au 31 décembre de chaque année

Pour en savoir plus

Bref Île-de-France – Bulletin mensuel d'informations sur le marché du travail, DRTEFP Île-de-France (direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle).
www.europemploi-idf.com/sepes

Faits et chiffres, «Stabilité de l'emploi en Île-de-France, résultats de l'enquête emploi en continu de 2004», n°101, septembre 2005, Insee Île-de-France.

Insee Île-de-France à la page, «Les hommes et les jeunes plus touchés par la dégradation du marché du travail», Yvonne Guilbert, Service études et diffusion, n°244, décembre 2004.

www.insee.fr/ile-de-france

Bilan 2004 de l'ANPE Île-de-France et bilans départementaux, direction régionale – service communication documentation de l'ANPE, avril-mai 2005.

www.anpe.fr/region/ile_france/

Premières informations et premières synthèses, ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, DARES (direction de l'Animation, de la Recherche, des Études et des Statistiques)

www.travail.gouv.fr, rubrique Études et statistiques (notes mensuelles sur le marché du travail, séries statistiques sur le taux de chômage par département et par région...)

INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Directeur de la publication : François Dugeny
Rédactrice en chef : Catherine Grolée-Bramat
assistée de Marie-Anne Portier
Article : L. Thévenot, E. Beaute, DEDL
Cartographie : P. Guéry, DEDL

Conception-réalisation : Studio Iaurif
Maquette : Jean-Eudes Tilloy
Diffusion par abonnement :
76 € les 40 numéros (sur deux ans) le numéro : 5€
Service diffusion-vente Tél. : 01.53.85.79.38

Librairie d'Île-de-France :
15, rue Falguière 75015 Paris
Tél. : 01.53.85.77.40
<http://www.iaurif.org>
ISSN 1161-7578